

Réunion du 13 mars 2017

Sous la présidence de : Monsieur Frédéric BIERRY

Etaient
présents :

Monsieur Frédéric BIERRY, président

Monsieur Bernard FISCHER, Madame Laurence MULLER-BRONN, Monsieur Rémi BERTRAND, Madame Marie-Paule LEHMANN, Monsieur Jean-Philippe MAURER, Madame Michèle ESCHLIMANN, Monsieur Philippe MEYER, Madame Pascale JURDANT-PFEIFFER, Monsieur Etienne BURGER, Monsieur Marcel BAUER, Madame Isabelle DOLLINGER, vice-présidents

Madame Alfonsa ALFANO, Madame Françoise BEY, Monsieur Olivier BITZ, Monsieur Mathieu CAHN, Monsieur Thierry CARBIENER, Monsieur Vincent DEBES, Monsieur André ERBS, Madame Nathalie ERNST, Monsieur Paul HEINTZ, Monsieur Jean-Louis HOERLE, Monsieur Denis HOMMEL, Madame Chantal JEANPERT, Madame Suzanne KEMPF, Madame Stéphanie KOCHERT, Docteur Yves LE TALLEC, Madame Nathalie MARAJO-GUTHMULLER, Madame Frédérique MOZZICONACCI, Madame Françoise PFERSDORFF, Monsieur Denis SCHULTZ, Monsieur Marc SENE, Monsieur Yves SUBLON, Madame Nicole THOMAS, Monsieur Sébastien ZAEGEL, secrétaires

Procuration(s) :

Excusé(s) : Madame Danielle DILIGENT, Monsieur Etienne WOLF, Madame Françoise BUFFET, Monsieur Eric ELKOUBY, Madame Catherine GRAEF-ECKERT, Madame Catherine GREIGERT, Madame Nadine HOLDERITH-WEISS, Madame Martine JUNG, Monsieur Serge OEHLER, Madame Cécile DELATTRE VAN HECKE, Madame Christiane WOLFHUGEL

Absent(s) :

Rapporteur : Monsieur Etienne BURGER

**N° CP/2017/106 - 70510 - Modernisation du réseau routier
Proposition de cession d'un terrain à WASSELONNE**

La Commission Permanente du Conseil Départemental, statuant par délégation et sur proposition de son président :

- décide de céder de la parcelle cadastrée sous section 6 n°71/11 représentant une surface de 0,35 are à WASSELONNE, au prix de 1 050,00 € ;

- dit que l'acte sera passé en la forme administrative.

Elle désigne par ailleurs, Monsieur Etienne BURGER, vice-président du Conseil Départemental, comme représentant du Département habilité à signer l'acte afférent à cette cession.

Pour extrait conforme :
Pour le Président
La Directrice des services de l'assemblée



Aurélie LACQUEMENT

Adopté à l'unanimité

Le Président,
Frédéric BIERRY

Accusé de réception N° : 067-226700011-20170313-lmc1107561-DE-1-1

Acte certifié exécutoire au : 17/03/17